

**EXTRAIT du REGISTRE DES ARRETES du MAIRE**

**OBJET : JOBS DATING TRUCK DE L'EMPLOI**

La Maire de la Ville d'ARBOIS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

Vu la demande de France Travail agence de Dole

CONSIDERANT que pour permettre la mise en place d'une journée Truck de l'emploi Il est nécessaire de **réglementer le stationnement et la circulation sur le parking du Champ de Mars.**

**ARRETE**

**Article 1er :** Le stationnement sera interdit Parking du champ de Mars sur 4 places de stationnement

**Le mardi 6 octobre 2026 de 12h00 à 18h00.**

**Article 2 :** Des panneaux réglementaires posés à la diligence des Services techniques porteront ces dispositions à la connaissance des usagers.

**Article 3 :** La Police Municipale, la Gendarmerie Nationale, seront chargées de faire respecter les dispositions du présent arrêté dont ampliation sera transmise à :

- La Brigade de Gendarmerie,
- La Police Municipale,
- Services Techniques Municipaux.
- France Travail

Arbois, le 16 juillet 2026  
La Maire,  
Valérie DEPIERRE

